



RAPPEL : PORT DU MASQUE

publié le 03/09/2020

Pour mémoire, nous vous rappelons que **le port du masque est obligatoire** et sa gestion doit être fortement encadrée par les familles.

Pour cela :

► les enfants doivent venir au collège **avec 2 masques** et deux pochettes plastiques. Une comportant le masque de rechange et une pour y mettre le masque usagé.

Les jours où votre enfant aura une séance d'EPS, il faut absolument prévoir un 3e masque et une pochette.

Le Principal et les équipes du collège vous remercient pour votre engagement.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.